

Bruxelles, le 11 décembre 2017
(OR. en)

15157/17

**Dossier interinstitutionnel:
2017/0200 (NLE)**

RECH 392
MED 86
AGRI 664
MIGR 225
RELEX 1050
RHJ 11

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
N° doc. Cion:	11683/17 - COM(2017) 434 final
Objet:	Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la conclusion de l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie fixant les conditions et modalités de la participation du Royaume hachémite de Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) - <i>Adoption</i>

1. Le 11 août 2017, la Commission a présenté au Conseil une proposition de décision du Conseil relative à la signature¹ de l'accord cité en objet, ainsi qu'une proposition de décision du Conseil relative à sa conclusion².

¹ Doc. 11684/17 + ADD 1.

² Doc. 11683/17 + ADD 1.

2. Le 25 septembre 2017, le Conseil a adopté la décision relative à la signature³ de l'accord. Parallèlement et conformément à l'article 218, paragraphe 6, point a) v), du TFUE, le Conseil a décidé, en vue de préparer la future conclusion de l'accord, de transmettre au Parlement européen, pour approbation, le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 11966/17 RECH 298 MED 72 AGRI 457 MIGR 170 RELEX 735 RHJ 9, ainsi que le texte de l'accord proprement dit⁴.
3. L'accord avec le Royaume hachémite de Jordanie a été signé le 10 novembre 2017.
4. Le 30 novembre 2017, le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord.
5. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à recommander que le Conseil adopte, en point "A" de l'ordre du jour d'une de ses prochaines sessions, le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document 11966/17.

³ Doc. 11916/17.

⁴ Doc. 11927/17.